



APPLICATION DE LA NORME COMPTABLE IFRS 15¹ Impact en terme de Communication Financière

Paris, 9 mai 2018 – Dans le cadre de la 1^{ère} application de la norme IFRS 15 relative à la reconnaissance du revenu à partir de l'exercice 2018-19, Ubisoft présente aujourd'hui les principaux impacts de cette norme sur la comptabilisation de son chiffre d'affaires et sur sa communication financière.

Implications comptables de la norme IFRS 15

Le principal impact de la norme IFRS15 porte sur la comptabilisation des ventes de jeux ayant une composante service, jeux de type "Live Services" permettant à un joueur de bénéficier de services en ligne. L'ensemble de ces services accessibles sans frais supplémentaire pour le consommateur constituent au regard d'IFRS15 une obligation distincte dont la rémunération encaissée à la livraison initiale du jeu original sera comptabilisée en chiffre d'affaires sur la durée estimée de l'utilisation de ces services par les joueurs.

Dans la norme actuelle, IAS18², la composante service n'est pas isolée et l'ensemble du revenu du jeu est reconnu lors de sa livraison. La mise en œuvre de la norme IFRS15 conduit donc à différer la comptabilisation d'une partie des revenus du jeu au-delà de la date de livraison initiale.

Impacts en terme de communication financière

La comptabilisation du chiffre d'affaires en application de la norme IFRS 15 débutera à partir de l'exercice 2018-19. En complément de ses états financiers établis conformément aux IFRS tel qu'adoptés par l'Union européenne, la société continuera de communiquer sur des indicateurs alternatifs de performance (non-IFRS) avec le même niveau de détail que par le passé. Pour assurer la comparabilité avec le chiffre d'affaires des périodes précédentes de la Société, Ubisoft introduira dans sa communication financière un nouvel indicateur alternatif de performance appelé "Net Bookings". Cet indicateur est utilisé par la société pour piloter et mesurer son activité et sa performance commerciale.

Calendrier de mise en application

En ligne avec les préconisations des régulateurs européens (ESMA) et français (AMF), Ubisoft publiera son chiffre d'affaires appliquant la nouvelle norme IFRS 15 à partir de la publication du premier trimestre 2018-19.

Lors de la publication des résultats annuels 2017-18, prévue le 17 mai 2018, la Société communiquera sur les objectifs suivants :

- Chiffre d'Affaires, format IFRS 15, 2018-19
- Net Bookings 2018-19
- Résultat Opérationnel non-IFRS 2018-19
- Free-Cash-Flow 2018-19

¹ International Financial Reporting Standards 15 équivalent des US GAAP ISC 606

² International Accounting Standards

Contact**Communication financière**

Jean-Benoît Roquette
Directeur de la Communication Financière
+ 33 1 48 18 52 39
Jean-benoit.roquette@ubisoft.com

Relations Presse

Emmanuel Carré
Attaché de Presse
+ 33 1 48 18 50 91
Emmanuel.carre@ubisoft.com

À propos d'Ubisoft

Ubisoft figure parmi les leaders mondiaux de la création, édition et distribution de jeux vidéo et de services interactifs. Le groupe possède un riche portefeuille de marques de renommée internationale telles que Assassin's Creed, Just Dance, Rayman, Far Cry, Watch Dogs ou encore la série de jeux vidéo Tom Clancy. Les équipes d'Ubisoft, à travers son réseau mondial de studios et de filiales de distribution, s'engagent à offrir aux joueurs des expériences de jeu originales et inoubliables sur l'ensemble des plateformes populaires, dont les consoles, mobiles, tablettes et PC. Pour l'exercice 2016-17, le CA d'Ubisoft s'est élevé à 1 460 millions d'euros. Pour plus d'informations, rendez-vous sur: www.ubisoftgroup.com